

Rapport annuel du président de la section romande de la SSSH pour l'année 2022

Chers TDM, chers membres, chers amis,

L'année 2022 a permis de reprendre un certain nombre d'activités sociales, d'organiser nos rencontres physiquement et de reprendre le cours de nos engagements pour la représentation de votre profession.

En janvier 2022 est parue l'édition actualisée des Bonnes Pratiques Suisses de retraitement des dispositifs médicaux. C'est Notre référentiel professionnel, qui dicte nos lignes de conduite, nous précise les contrôles et validations indispensables pour la maîtrise de notre processus, nous invite à découvrir et mettre en application une réelle politique qualité et de gestion des risques.

Nous avons organisé les événements suivants :

- Organisation d'une journée de formation pour les formateurs, FEE, responsables STE 2 et TDM le 07 février à Lausanne. Les thèmes d'actualités ont été abordés et débattus, en lien avec les nouveautés des BPR 2022.
- Nous nous sommes ensuite retrouvés pour l'assemblée générale le 02 avril, toujours à Lausanne, pour une journée de formation sur des cas pratiques en lien avec notre nouveau guide.
Un vif succès du fait de votre engagement, vous avez joué le jeu, vous êtes mis en scène pour présenter vos cas, et vous avez partagé avec vos pairs d'autres institutions.
- En juin, vous avez participé à nos traditionnelles JNSS, et montré le dynamisme de votre section au travers de votre large participation.
Vous avez su profiter des pauses pour rencontrer nos fidèles sponsors que je remercie tout particulièrement pour leur soutien à notre section.
Sans eux, nous ne pourrions pas proposer toutes ces manifestations à moindre coût pour vous.
- Une dizaine de courageux...ou chanceux... à en croire leurs visages souriants, ont participé au congrès de Saint Malo du 28 au 30 septembre. Il faut bien se l'avouer, ils ont un truc à eux nos amis de la SF2S pour rendre ces journées particulières...
- Le 08 octobre à Neuchâtel, nous avons félicité nos nouveaux diplômés TDM.
Le thème était consacré à l'endoscopie souple, et nous avons malheureusement dû limiter les inscriptions du fait de la capacité de la salle.
Je vous présente nos excuses au nom du comité.
Dont acte, nous retiendrons que le succès de ces journées demande de redimensionner nos auditoires.

N'oubliez cependant pas ce message clé : Inscrivez-vous rapidement car il est plus facile d'ajuster l'organisation 1 mois avant la manifestation, plutôt que quelques jours avant.

La section romande compte 304 membres actifs au 31 décembre 2022, tenant compte de 20 nouvelles adhésions et 9 démissions. Cela représente environ 60% des membres de la SGSV/SSSH/SSSO.

Nous poursuivons le travail de consolidation de notre base de données, et je profite de ce rapport pour vous demander de bien vouloir nous signaler dans les meilleurs délais tout changement d'adresse, notamment adresse mail, afin de faciliter l'envoi des informations.

Deux cours STE 1 ont été organisés. Cette formation pionnière a toujours du succès et a permis à différents profils professionnels d'exercer dans le domaine du retraitement des DMx.

Le cours spécifique sur le retraitement des endoscopes et le cours pour les collaborateurs en activité dans les petites structures ont aussi été organisés.

La nouveauté est la formation STE 2 – Article 32. Elle a démarré à la fin de l'été. 13 participants suivent la formation en vue de l'obtention du CFC TDM, et 7 suivent la formation STE 2. Nous avions communiqué sur l'arrêt de la formation STE 2, mais l'analyse des profils des participants, et de leurs besoins, nous a conduits à repenser le contenu du cours, les modules et le rythme de la formation avec le support de nos partenaires d'Espace Compétences. Ils valideront certainement leurs examens en juin prochain.

Du point de vue des relations internationales, vous étiez représentés au Maroc, en Belgique, en Tunisie, en Espagne et en France.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du comité romand avec lesquels réfléchir, partager, créer, travailler sont des immenses plaisirs. Au-delà des épreuves qu'ils peuvent traverser à titre personnel, leur engagement est sans faille, à votre service, pour un même but.

Nous avons commencé à travailler sur un projet de programme pour un brevet fédéral avec Espace Compétences, et l'avons soumis au comité central. L'année 2023 permettra de définir les pistes potentielles d'actions et le calendrier à suivre.

Quid de nos CFC TDM ?

Je tiens tout d'abord à remercier ES Santé Lausanne pour son engagement et la qualité de nos échanges, ainsi que Michèle Brunner pour l'organisation des cours interentreprises.

J'ai eu le privilège de féliciter la seconde promotion. Mention spéciale à nos 2 candidats à la procédure de qualification selon article 32 qui ont réussi leurs examens.

Quant aux 8 autres....nos « Avengers »....une rencontre rare qui donne du sens à toutes ces années passées à travailler sur ce projet « un peu fou »...complémentaires et si différents les uns des autres, nous avons eu le privilège du temps pour les découvrir, pour lever les doutes et maximiser leurs succès...Ils sont remplis de cette belle humanité et de qualités d'écoute qui me fait écrire que dans une autre vie, je les embaucherais toutes et tous, sans hésitations.

Swisskills 2022 en septembre : 3 candidats romands et une médaille d'or...mais surtout un esprit de corps et cette capacité à gérer la pression d'un événement national...

Bluffés nous avons été, fiers d'eux nous resterons...

Nous réfléchissons à intégrer ces jeunes talents dans nos travaux du comité romand, ils sont force de proposition et pourrons nous aider notamment à augmenter la visibilité de nos manifestations, à préparer les experts et formateurs de demain !!

En tout état de cause, tous nos remerciements vous reviennent en premier lieu : sans vous, sans votre participation, votre bienveillance et vos précieux commentaires, tout ceci manquerait de sens...

Hervé NEY

Président section romande SSSH

Le 15 février 2023